

BUDGET 2019

RAPPORT DU CHEF D'ETABLISSEMENT

La dotation de fonctionnement est de 235 896€ pour l'année 2019 (soit environ+5 %/2018). La répartition proposée entre les services AP (23%) et ALO (77%) est stable par rapport à l'année 2018.

Les recettes sont constituées de la dotation et de subventions spécifiques Région pour 23.85%, de crédits d'état pour 30.27% (part importante de la rémunération des AED et des bourses), de ressources propres pour 45.88% (participation des familles = 36.77% en majorité frais scolaires).

Le budget pour un montant total de 1.027.900,49 € en recettes et 1 046 016,42 € en dépenses est présenté au Conseil d'administration pour vote de la répartition par service.

Le service Activité Pédagogique (AP) :

Recettes = 111 690,55 €

Elles sont majoritairement constituées par la dotation de fonctionnement (54 974€) et par la participation des familles aux voyages scolaires :

Voyage	Dépenses totales	Participation des familles	Participation établissement
Londres	16 813,23	15 567,50	1 245,73
Segovie	14 802,65	13 590,00	1 212,65
Echange Italie	13 435,00	10 476,00	2 959,00
Tournefeuille	1 246,00	848,00	398,00

L'assoc Théo fera deux dons à l'établissement un de 700€ pour les sorties scolaires et un de 800€ pour le financement croisé du projet Occit'avenir Théonet.

Dépenses = 118 485,93€ €

Les dépenses sont réparties dans les domaines de la façon suivante :

- Charges générales : 18 150€
- La pédagogie : 20 277€
Les ouvertures de crédits sont stables sur ces deux domaines par rapport à 2018.
- Le projet d'établissement : 61 674,93€ (52%)
 - ✓ Voyages : 46 296,88€ (nette augmentation en 2019 liée à la richesse des projets proposés)
 - ✓ Sorties : 5 785€
 - ✓ Projet Erasmus + : 5 218€

1200€ sont pris sur la dotation pour le financement croisé du projet Occit'avenir Théonet

- La reprographie : 18 384€

Ce domaine a été réajusté pour prévoir l'augmentation du prix du papier ainsi qu'en considération du nombre de photocopies effectuées en 2018 (situation connue à ce jour).

Le résultat du service AP est de **-6 795,38€**, correspondant à la part accompagnateur des voyages ajoutée au montant des entrées pour la sortie lycéens au cinéma (pour les élèves de 1ere et Terminales) qui sera compensé par un prélèvement sur les fonds de réserves.

Le service Vie de l'Elève (VE) : 211 758,20€

Le service VE est **en équilibre** et constitué de crédits d'état et région. Il a été évalué selon les reliquats et les dépenses prévisibles. La plus grande partie de ces dépenses et recettes retranscrit les rémunérations des AED et du CUI. On y retrouve aussi les crédits du fonds social, du fonds d'aide régional à la restauration et du CESC.

Le service Administration et Logistique (ALO) :

Recettes : 251 154,25 €

Elles sont constituées majoritairement par la dotation de fonctionnement (181 640€) et par la contribution du service annexe d'hébergement (53 617,43€) (participation aux charges générales de viabilisation et d'entretien)

Dépenses : 257 474,80€

Les charges dans les domaines sont réparties comme suit :

- Communication :13 640€

Augmentation de la ligne affranchissement au vu des dépenses 2018 et de l'augmentation prévue des tarifs.

- Entretien : 41 870€

Ce domaine regroupe l'ensemble des contrats d'entretien. Une réévaluation des charges du P2 a été indiquée par la région. Les crédits de réparations ont été prévus à la hausse afin, entre autre, d'engager quelques aménagements à l'internat.

- Fonctionnement :33 916,92€

Un prélèvement sur fonds de réserves est prévu à hauteur de 5 000€ afin de réaliser les projets d'aménagement de l'appartement pour les assistants, de modification de l'organigramme des clés, d'aménagement de la cour.

- Opérations spécifiques : 11 580,37€

Ce domaine retranscrit les amortissements. Un plan d'amortissement a été voté en 2012. L'amortissement constate l'amointrissement de la valeur des biens immobilisés dû à leur utilisation. L'amortissement du bien est réel quand il est financé sur ressources propres (dans ce cas budgétisation uniquement en dépenses). Il est dit neutralisé quand il est financé sur dotation ou subvention (dans ce cas la dépense budgétisée est « neutralisée » par une recette inscrite au budget). La différence constatée au résultat (1 320,55€) n'a pas d'incidence sur la capacité d'autofinancement de l'établissement.

- Perso : 24€

Frais dus au lycée mutualisateur de la paye CUI.

- Reprographie :17 963,80€

Les frais prévus dans ce domaine sont stables.

- Viabilisation :138 479,71€ (53,8%)

Le lycée T Gautier est adhérent au marché d'exploitation des installations énergétiques mis en place par la Région. La part viabilisation de la dotation de fonctionnement a été calculée par la Région selon les prix du marché de fourniture de l'énergie, la moyenne des consommations de l'établissement et un pourcentage d'augmentation de 5% (soit 129 044€). La part viabilisation prévue au budget est de 138 479,71€ soit +9 435,71€ par rapport au calcul Région et +8179,71€ par rapport au budget 2018 (+environ 6%). Elle a été évaluée compte tenu des factures d'énergie et de taxes. Ces dépenses sont difficiles à évaluer pour 2019, le mode de facturation du prestataire ayant changé entre 2018 et 2019. L'évolution des taxes est prévue à la hausse (TIGN = +22,4%).

Le résultat du service ALO est **négalif à hauteur de 6 320,55€** : 1 320,55€ correspondent aux amortissements réels et **5000€** sont prévus par prélèvements sur fonds de réserves.

Le service de Restauration et d'hébergement (SRH) :

Il est calculé sur la base des tarifs imposés par la Région, des tarifs et des taux de charge votés par le Conseil d'administration du 06/11/18, des effectifs connus à la rentrée corrigés des éventuelles remises d'ordre accordées selon les modalités définies dans le règlement du SRH voté à la même séance.

Recettes : 336 459,49 €

Forfaits : 321 006,69€

Commensaux : 15 452,80€

Légère augmentation des recettes prévue sur le service due à l'augmentation des tarifs d'une part et à la réévaluation du nombre de passages commensaux (prise en compte des chiffres réalisés en 2018).

Dépenses : 339 459,49€

Les domaines sont développés comme suit :

- Collectivités : 77 041,61€

Ces charges sont définies à partir des taux imposés par la collectivité (FRH (22,5%) et FCSH (1,5%))

- Denrées : 190 677,59€ (56,17%)

Part du crédit nourriture

- Entretien : 17 622,86€

Ce domaine retrace les contrats d'entretien et les réparations propres au SRH. Il prévoit aussi l'achat de matériel. Un prélèvement sur fonds de réserves de 3000€ est proposé afin de pouvoir anticiper et abonder la ligne réparation si nécessaire ou celle du matériel pour procéder au renouvellement d'une partie de celui-ci.

- Frais financiers : 500€

Frais de commissions bancaires liés au télépaiement mis en place à la rentrée 2018.

- Participation : 53 617,43€

Les taux de participation aux charges communes ont été votés lors du conseil d'administration du 6 novembre (35% pour les internes, 16% pour les demi-pensionnaires et les commensaux). Cette somme correspond aux dépenses de viabilisation, d'entretien. Le résultat a été réparti entre le service ALO et le service SRH. Les charges pouvant être identifiées (contrat, matériel, produits d'entretien) ont été budgétisées sur le SRH les autres sur le ALO.

Le résultat du SRH est négatif et correspond au prélèvement de **3000€**.

Le service des Bourses Nationales (SBN) : 116 838€

Ce service est alimenté par des crédits d'état, **en équilibre**, évalué à partir des boursiers connus pour le 1^e trimestre 2018-2019.

Le service des Opérations en Capital (OPC) :

Concerne les biens d'une valeur supérieure à 800€ HT.

Afin de faire face à des achats immobilisables, notamment du matériel de cuisine, cette ouverture de crédits donne de la souplesse de fonctionnement, elle est abondée par un prélèvement sur fonds de réserves de 2 000€.

Récapitulatif des recettes et des dépenses

Services	Ouverture de crédits	Prévision de recettes	Différence
Activité Pédagogique	118 485,93	111 690,55	-6 795,38
Vie de l'Elève	211 758,20	211 758,20	0,00
Administration et Logistique	257 474,80	251 154,25	-6 320,55
Restauration et Hébergement	339 459,49	336 459,49	-3000,00
Bourses Nationales	116 838,00	116 838,00	0,00
Total fonctionnement	1 044 016,42	1 027 900,49	-16 115,93
Opérations en capital	2 000,00		-2 000,00

Indicateurs financiers :

Le résultat prévisionnel correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement il est de -16 115,93€.

La CAF (Capacité d'Autofinancement) ou **l'IAF** (Insuffisance d'Autofinancement) représente les seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie (résultat-amortissements réels) soit -14 795,38€.

Le budget présente propose un prélèvement sur fond de réserves de 16 795,38€ (IAF +section d'investissement).

Le montant du fonds de roulement au 31/12/2017 = 230 179,82€

Les prélèvements votés pour l'exercice 2018 = 30 870,23€

Le prélèvement proposé par le budget 2019 = 16 795,38€

Nombre de jours de fonds de roulement estimé après prélèvements : 89

La bonne santé financière de l'établissement permet d'envisager un prélèvement sur réserves afin d'alimenter toutes les dépenses prévisibles inscrites au budget 2019 dans le cadre du projet d'établissement.